

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 12 avril 2017

Lycée Louis Le Grand, 123 rue St Jacques 75005 Paris

Présents :

Marc de Basquiat, Denis Consigny, Pierre Lavagne, Marie-Christine Lecomte, Pierre-Louis Marec, Daniel Pasternak, Catherine de Planard, Philippe Riché, Isabelle Thomas-Chiffaudel, Léon Régent.

Absents excusés :

Mario Avi, Christine Bernard, Jacques Berthillier, Christian Bouvard, Eric Damgé, Patrick David, David Djaïz, Claude Gamel, Laudine Grapperon, Laurent Guyot-Sionnest, Bernard Héron, Xuân-Mai Kempf, Michel Kornman, Jean-Robert Léonhard, François-Xavier Oliveau, Jean-Louis Roger.

Intervenant invité :

Wolfgang Michalski : *professeur d'économie, directeur pendant 20 ans de l'Unité Consultative auprès du Secrétaire général de l'OCDE.*

Intervention

Au cours de sa carrière à l'OCDE, Wolfgang Michalski a eu l'occasion de travailler sur le concept de revenu universel inconditionnel. En particulier, il a inscrit ce thème à l'agenda de certaines réunions de travail, et son équipe a évalué les conséquences de l'instauration de ce dispositif dans certains pays. Un résultat particulièrement marquant de ces travaux, non publiés, était que le remplacement des mécanismes actuels par le revenu universel pourrait bien, sous certaines conditions, réduire le déficit du budget de la protection sociale.

Si pour certains, cette idée relève de l'utopie, pour d'autres c'est un authentique projet de société. En considérant que de nombreux aspects de notre monde actuel étaient autrefois des utopies, il convient de ne jamais abandonner.

Depuis les prémices de Thomas More, puis de Thomas Paine, les premières discussions sérieuses sur le revenu universel remontent aux années 60 et 70 aux Etats-Unis, avec les

propos de Martin Luther King et d'économistes reconnus (Friedrich Hayek, John Kenneth Galbraith, Milton Friedman...) et les initiatives des présidents Lyndon Johnson et Richard Nixon. Le « Family Assistance Plan » proposé par Nixon en 1969 a obtenu le suffrage de 2/3 de la Chambre des Représentants, mais a été refusé d'une courte majorité au Sénat. Au Canada, les expérimentations du Manitoba ont été interrompues suite à un changement de gouvernement, sans donner lieu à évaluation.

Quelles expériences récentes pouvons-nous évoquer ?

Depuis 1982, le Permanent Fund de l'Etat d'Alaska verse un dividende chaque année. Financé par l'exploitation des ressources naturelles, son montant fluctue fortement et ne constitue pas un exemple d'implémentation répliquable.

La ville d'Utrecht souhaite tester les effets de 5 dispositifs différents auprès d'échantillons de 300 personnes allocataires de prestations chômage ou minima sociaux : un groupe percevrait un revenu inconditionnel de 900€ par adulte seul ou 1300€ par couple, 3 autres groupes recevraient des allocations sous diverses conditions, le dernier groupe de référence restant sous le système précédent. Cette expérimentation pose une difficulté de compatibilité avec la législation néerlandaise.

Au Canada, l'Etat d'Ontario se prépare à tester un mécanisme remplaçant toutes les aides actuelles aux 18-65 ans, avec un montant de 1320 CAD par mois (900€) pour les adultes seuls, auxquels s'ajouteraient 500 CAD pour les personnes handicapés.

En Finlande, un revenu universel de 560€ est versé depuis début janvier à 2.000 demandeurs d'emplois, tirés au sort, dont les comportements seront comparés à ceux d'un groupe témoin. Les prestations sociales pour la santé et le logement sont conservées par ailleurs. Les analyses préalables ont montré les incidences importantes des allocations logement à Helsinki, très supérieures à celles nécessaires dans le nord du pays. L'évaluation de cette expérimentation aura lieu début 2019, à la fin du mandat du gouvernement actuel.

Pourquoi une idée géniale, discutée sérieusement, n'arrive pas à se lancer ?

Le principal obstacle tient à la difficulté de la transition du système socio-fiscal. Le deuxième obstacle vient de la difficulté de réaliser une analyse coût-bénéfice convaincante.

Listons les avantages de la proposition :

- Justice sociale – permet de se battre efficacement contre la pauvreté et les discriminations
- Evite les trappes à pauvreté
- N'induit aucun effet régressif dans la distribution des revenus
- N'a pas d'implication négative sur l'emploi, contrairement au SMIC qui exclut certaines personnes dont la valeur ajoutée est inférieure à un minimum
- Très simple et transparent, moins de bureaucratie
- Adapté à l'économie et la société du 21^{ème} siècle, avec conjonction de la robotique et de l'intelligence artificielle, qui a deux conséquences. (1) Un haut niveau de chômage du fait de la multiplication des robots. (2) la qualité du travail change, avec de nouvelles qualifications nécessaires.

Les difficultés de la proposition :

- Le financement est problématique (sauf si on en reste à l'approche de Marc de Basquiat)
- On craint un risque de démotivation pour le travail (les expérimentations pilotes permettront d'y répondre)
- Le remplacement des dispositifs actuels peut être problématique pour des agents de la fonction publique
- Doute sur la compatibilité du revenu universel avec une société ouverte (risque d'une immigration énorme)
- Une telle réforme a un coût politique, celui de perdre des électeurs
- Une barrière idéologique est encore forte : « something for nothing »...

Les coûts et bénéfices sont très difficiles à quantifier :

- Les résultats des études sont souvent peu fiables, pas robustes
- A défaut, on risque de rester avec le système actuel
- Une approche minimale (celle de Marc) est la plus prometteuse

Les travaux restant à mener pour avancer concrètement portent sur 5 domaines :

- La motivation pour cette réforme
- Le montant du revenu universel
- Les modalités pratiques de versement
- Le financement
- La barrière idéologique

Discussion

Plusieurs sujets ont fait l'objet d'échanges nourris. Nous retenons ici quelques points saillants.

Les montants évoqués pour l'expérimentation à Utrecht ne sont pas individualisés (900€ pour une personne seule / 1300€ pour un couple). Par ailleurs, ceci remplace les aides au logement. Wolfgang Michalski n'est pas favorable à un montant qui serait adapté à un niveau élevé de loyers.

La comparaison entre SMIC et revenu universel est un obstacle idéologique. Le premier induit une incitation négative vers les entreprises, le second vers les individus. C'est pourquoi il pourrait constituer un effet d'aubaine pour l'employeur. Afin de cerner ce risque, il est indispensable de tester sur une population réelle.

L'individualisation du revenu universel est une nécessité, ne serait-ce que pour éviter l'intervention discrétionnaire de l'administration. On peut accepter 2 ou 3 critères complémentaires (handicap, logement, dépendance) dans le calcul des aides sociales, mais rien de plus, sinon on retombe dans le discrétionnaire.

Le débat sur le revenu universel est plus avancé en France qu'en Allemagne. Là-bas, le débat public commence à peine. Jusqu'ici il était restreint à quelques mouvances de gauche pour la « justice sociale ». Récemment, on voit émerger une prise de conscience à droite pour « moins d'Etat » ou « plus de transparence ». Un obstacle majeur subsiste néanmoins : « no free lunch ».

En conclusion, ce n'est pas le concept de revenu universel qui pose des difficultés majeures. La vraie question porte sur la transition. Une expérimentation comme en Finlande est prometteuse, ouvrant une porte vers une possible généralisation en Europe. En France, il n'est pas certain que la campagne présidentielle de Benoît Hamon ait un impact positif, installant une image de perdant.

Prochaines réunions mensuelles AIRE :

La prochaine rencontre aura lieu le **mercredi 10 mai 2017 à 19h00**, réunissant les adhérents pour déterminer l'orientation à donner à nos actions suite à l'élection présidentielle.

Exceptionnellement, la rencontre de juin aura lieu le troisième mercredi du mois, **le 21 juin**, suivant les élections législatives.